

Payzac INFOS

Bulletin Municipal

JANVIER 2021

Le mot du Maire

D'aucuns avaient imaginé, au cours de l'été dernier, que la pandémie de la Covid19 était terminée. Malheureusement, nous devons subir une deuxième vague qui redouble d'intensité en cet hiver. Et pour ne pas être contaminés et potentiellement malades, nous savons tous que cela ne dépend pas seulement de la chance, cela dépend aussi du comportement de chacun d'entre nous.

Nous savons également que nous apercevons, désormais, le bout du tunnel de cette épreuve avec la promesse de vaccins efficaces qui nous permettent de reprendre notre vie "comme avant" dans quelques mois.

"Comme avant" ? Cette longue période, pendant laquelle notre quotidien aura été entravé, voire bouleversé pour certains d'entre nous, ne nous aura-t-elle pas amenés à prendre davantage conscience des changements indispensables dans nos manières d'habiter notre petite planète bleue, individuellement et collectivement ? Cette longue période ne nous aura-t-elle pas rappelé nos devoirs de solidarité envers nos concitoyens, en particulier les plus âgés et les plus vulnérables ? Cette longue période ne nous aura-t-elle pas incité à nous préoccuper davantage de l'essentiel ?

C'est en essayant de répondre de manière concrète à ces interrogations que l'équipe municipale, qui a été renouvelée au mois de mars dernier, œuvre au jour le jour pour faire face aux problèmes de l'heure et préparer, à l'échelon communal, un avenir plus serein que le présent.

C'est ce à quoi j'invite les habitants de Payzac pour l'année qui vient par l'intermédiaire de ce court bulletin qui entend donner les principales informations sur les dossiers municipaux en cours.

Je souhaite à chacune et chacun une année 2021 aussi heureuse et pleine de vie que possible.

François Coulange

Locaux scolaires

Les travaux prévus pour édifier les aménagements extérieurs à l'école (un préau, des sanitaires, une salle d'activités et la réfection de la cour de récréation) n'ont pas pu démarrer comme il avait été envisagé, du fait de la maladie, puis du décès au mois de novembre de notre architecte M. Olivier Yot.

Nous espérons que le chantier de ces aménagements pourra commencer au printemps pour être terminé fin juin. En outre, l'espace naturel contiguë pourrait ainsi reprendre, enfin, du service pour les animations estivales dans un cadre amélioré.

Toit de l'ancienne école

Après le toit de la mairie, il y a quatre ans, puis, celui de la salle de la Blache, l'année dernière, c'est au tour du toit du bâtiment de l'ancienne école, situé quartier "sous l'église" de profiter d'une réfection bien méritée, complétée par une bonne isolation, comme il se doit. C'est l'entreprise Deschanel de Chambois qui a été retenue pour cette opération. Nous bénéficions pour ce dossier d'une subvention versée par le département de l'Ardèche.

Assainissement collectif et travaux de voirie au Mazert

Le Syndicat Intercommunal du service Public de l'Eau en Cévennes a fait réaliser, comme prévu, les travaux concernant le raccordement du quartier du Mazert à la station d'épuration du Girbon. Le marché a été attribué à l'entreprise Leyris, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude Naldéo d'Aubenas.

Parallèlement à ces travaux, le service des routes du département a repris la chaussée du carrefour. La mairie a fait regoudronner la petite place du Mazert et réaliser un trottoir pour un "accès personne à mobilité réduite" au commerce.

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration des Salles qui devaient commencer avant la fin de l'année prennent encore du retard, mais, c'est pour la bonne cause. En effet, l'Agence de l'Eau, contrairement à ce qu'elle avait annoncé précédemment, a décidé d'accepter des demandes de subventions non seulement pour la station elle-même, mais aussi pour les réseaux. C'est donc un chantier plus important qu'initialement prévu qui devrait démarrer dans les prochains mois.

Action sociale

C'est avec regret que les membres du CCAS ont été obligés de ne pas organiser le traditionnel repas des anciens, compte tenu de la pandémie de Covid19. Pour que les plus anciens d'entre nous ne se sentent pas oubliés, un colis gourmand a été distribué avant les fêtes de fin d'année aux personnes âgées de plus de 80 ans, ainsi que celles qui résident en EHPAD.

Le traditionnel repas des plus de 70 ans sera organisé lorsque les conditions sanitaires seront enfin réunies.

D'autre part, il a semblé bienvenu d'encourager les plus jeunes de nos concitoyens à s'intéresser à ce qui les entoure : aussi les enfants des classes de CM2 et 6° vont être abonnés, pour l'année qui vient, au "Monde des Ados", magazine bimensuel publié par Fleurus presse.

Commerce multi-services

Les travaux de réfection du bâtiment qu'ont acquis Victorin et Julie Martin, au quartier du Mazert, sont en cours, après de multiples retards qui n'ont pas découragé nos futurs commerçants. "Le Comptoir de Payzac" devrait ouvrir au cours du prochain printemps. Rappelons que ce commerce comportera un bar, un restaurant et une épicerie avec dépôt de pain.

Voirie communale

La route de Saint Genest et le chemin des Plantades (dans sa moitié-est) ont été goudronnés durant le mois de novembre. Il est prévu pour le premier semestre 2021, la réfection de la partie-haute de la route du Vivier et la partie-ouest du chemin des Plantades.

Incivilités

Nous avons été étonnés et scandalisés de constater que plusieurs panneaux indicateurs (8 au total) ont été intentionnellement arrachés et détériorés, route de Saint Genest, chemin des Salzes et chemin de la Giralde au cours du mois d'octobre. Les agents communaux se sont empressés de les remettre en place. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Nouvelle antenne-relais

Afin d'améliorer la réception de la téléphonie mobile sur Faugères et Brès, zones classées "grises" jusqu'à présent, les municipalités de Faugères et de Payzac, sur proposition des services de la Préfecture de l'Ardèche, ont accepté qu'une antenne 4G soit installée sur le pylône du relais téléphonique de Brès. C'est l'opérateur Orange qui a été désigné pour mettre en œuvre cette opération. La date prévisionnelle de mise en service est fixée au 31/12/2021. Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier en mairie.

Installations professionnelles

Nous sommes heureux d'annoncer la création d'un nouveau cabinet d'infirmières libérales de soins à domicile par deux habitantes de Brès : Lucinda Claise et Marion Aubert. Leur local professionnel est situé à Chambonas.

D'autre part, M. Nicolas Limouzin, artisan plombier, vient d'acquérir une maison, quartier du Quillard, pour en faire le siège de son entreprise. Il sera opérationnel sous peu.

En conséquence de l'état d'urgence sanitaire, la traditionnelle cérémonie des "**vœux du maire**" ne pourra pas avoir lieu, tout comme la non moins traditionnelle "plantation du mai" de la nouvelle équipe municipale qui a dû être annulée pour la même raison. Pour remplacer ces moments de rassemblements conviviaux, il est envisagé d'organiser une réunion publique lorsque le risque sanitaire aura disparu.

Après des essais qui n'ont pas reçu un assentiment suffisant, précédemment, nous travaillons encore sur le **Logo de Payzac** qui, nous l'espérons, conviendra au plus grand nombre.

Pour justifier de votre nouvel **adressage** auprès des différentes administrations, le secrétariat de mairie peut vous fournir un certificat d'adressage par courrier électronique ou postal ou en venant le chercher aux heures d'ouverture.

Quelques oublis ou quelques erreurs ont pu se produire lors de l'opération d'adressage. Il est toujours temps de les réparer. Ne pas hésiter, si nécessaire, de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Les personnes qui souhaitent recevoir ponctuellement des "**informations-mairie**" sont invitées à transmettre leur adresse mail au secrétariat (mairiepayzac@orange.fr)

Le **bulletin de la Communauté de Communes** devrait paraître dans les prochaines semaines. Il présentera l'ensemble des actions et projets qui sont de sa compétence : développement économique, tourisme, culture, enfance-jeunesse, environnement, déchets ménagers, urbanisme, sport... Il n'est pas inutile d'en prendre connaissance de façon détaillée car toutes ces actions concernent notre vie de tous les jours.

Nous préparons le futur **site internet** de la commune. Des photos de Payzac peuvent nous être transmises sur l'adresse mail de la mairie. Les plus représentatives pourront être insérées sur le site.

La **fête de la randonnée**, manifestation intercommunale, devrait se dérouler à Payzac, au cours du mois de mai, en fonction de la situation sanitaire.



**L'équipe municipale vous souhaite
une bonne et heureuse année 2021**